

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 42, Numéro 6 > Septembre 2015 > droitdeparole.org

Campagne électorale fédérale

Rencontres avec des candidats de la région



Droit de parole a rencontré des candidates et des candidats du Parti vert, du NPD et du Bloc québécois : trois partis qui semblent le plus en mesure de répondre aux défis que soulèvent les changements climatiques et le développement d'une société plus juste. Analyse de Pierre Mouterde. p. 6 et 7



Manifestation du 3 septembre pour revendiquer plus de justice fiscale.

PHOTO RÉAL MICHAUD

Manifestations et manifeste

La lutte contre l'austérité et pour la justice sociale se conjugue avec celle contre les bouleversements climatiques.

Par **Nathalie Côté**

La rentrée sociale est déjà bien entamée avec plusieurs marches, dont la manifestation du 3 septembre de la Coalition pour la justice sociale. Rassemblés devant le parlement, les manifestants dénonçaient les intentions, écrites dans le ciel, de l'actuelle Commission Godbout sur la fiscalité : réviser le système fiscal pour le mettre au service des plus fortunés au détriment des programmes sociaux.

Commission sur la fiscalité : une consultation bidon

De Montréal et de Québec, 300 personnes se sont ainsi retrouvées devant l'Assemblée nationale pour ensuite faire une courte marche vers le ministère du Revenu. Le milieu syndical (la Fédération des infirmières (FIQ) notamment) marchait avec les groupes communautaires.

Les étudiants et les étudiantes étaient aussi présents pour dénoncer les politiques antisociales des gouvernements. Claudia Cachay, de l'ASSE, a affirmé, émue : « c'est le moment de nous mobiliser pour quelque chose de plus grand. Ce n'est plus le temps d'attendre, l'austérité est devant nous et nous attaque. »

Les parents mobilisés pour l'éducation

La dénonciation des mesures d'austérité des libéraux surgit de toutes parts. Ils ont été des milliers, parents unis avec les professeurs, à faire des chaînes humaines, le 1er septembre, pour montrer qu'ils ont leurs écoles à cœur. D'autres actions similaires sont prévues le 1^{er} octobre prochain.

Les professeurs dénoncent aussi les coupes en éducation. Ils seront des dizaines de milliers en grève le 30 septembre. La lutte

continue contre les coupes des libéraux de Couillard; même la campagne électorale fédérale ne peut nous la faire oublier.

Les groupes communautaires veulent plus de reconnaissance

Le gouvernement de Philippe Couillard menace de coupes tous les groupes de défense de droits. Une action est organisée le 30 septembre prochain pour dénoncer ces coupes dans les services publics et les programmes sociaux. La population est invitée à se solidariser avec les groupes communautaires qui demandent un financement adéquat et la reconnaissance de leur travail. L'action non violente prendra la forme d'un blocage des entrées du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les groupes communautaires participeront aussi aux journées de grève pour continuer à se faire entendre par le gouvernement.

Pour en finir avec la pensée fossile

En plus des mesures d'austérité, le gouvernement Couillard continue de dérouler le tapis rouge aux gazières et aux minières. À l'Assemblée nationale du Québec, comme au Parlement fédéral, les politiciens n'ont pas changé de façon de voir. La désespérante attitude de l'administration Labeaume en matière de transport en commun en témoigne aussi. À Québec, on élargit encore les autoroutes pour plus de voitures, sans égard à la santé publique.

Mais de plus en plus de voix dissidentes se font entendre et on imagine un monde autrement. C'est le cas des signataires des manifestes publiés récemment, par exemple, Élan global et Un grand bon en avant, paru le 15 septembre.

Les signataires dénoncent la classe politique canadienne qui ne prend pas

position contre les bouleversements climatiques et continue de vouloir imposer des mesures d'austérité en coupant dans les services publics et en subventionnant les énergies fossiles. Ils écrivent : « Nous déclarons que l'austérité – qui s'en prend systématiquement aux secteurs consommant peu de carbone, comme l'éducation et la santé, tout en affamant les transports publics et en imposant de dangereuses privatisations

dans le secteur énergétique – est une forme de pensée fossile qui menace la vie sur Terre. » Dans l'urgence d'agir, les signataires du manifeste dénoncent une « crise fabriquée », alors que des fortunes personnelles ne cessent de croître. Le manifeste est signé par Naomi Klein, Gabriel-Nadeau-Dubois, Léonard Cohen, et des centaines d'autres. Droit de parole vous invite à le lire et le signer à l'adresse : Leapmanifesto.org.



Vendredi le 14 août dernier, dans la matinée, des militants écologistes de Gaspé sont venus jusqu'à Québec pour manifester devant le siège de Pétrolia, situé sur le Boulevard Charest. Ils soulignaient l'anniversaire de l'adoption d'un règlement protégeant l'eau potable. Ils tenaient à dénoncer l'issue du procès remporté par Pétrolia contre la ville de Gaspé. La compagnie pétrolière se trouve ainsi autorisée à forer près des habitations malgré le règlement municipal supposé protéger l'eau potable. Le gouvernement du Québec n'a apporté aucun appui à la Ville ni à sa population dans ce dossier. Les opérations de Pétrolia comportent des risques importants pour la santé de la population et celle des écosystèmes, rappelait Lise Chartrand, la présidente du comité Ensemble pour l'avenir durable du Grand Gaspé. Le Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec et des membres de la communauté Wendat étaient présents. Plusieurs personnes de Québec sont allées à la rencontre des Gaspésiens pour leur montrer leur appui.

PHOTO DIANE VIVIER

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture, des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 15 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal : Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Gilles Simard, Lynda Forgues, Camille Boutin, Réal Michaud, Simon M. Leclerc
Coordination : Nathalie Côté
Coopération spéciale : Les Amis de la Terre de Québec, Renaud Pilote, Malcolm Reid, Michaël Lachance, Paule Genest,

Francine Bordeleau
Photos : Réal Michaud, Nathalie Côté, Lynda Forgues, Nicolas Phébus, Diane Vivier, Pierre Mouterde, Luis Dion-Dussault
Illustrations : Malcolm Reid, Marc Boutin, Patricia Bufo
Révision : Lynda Forgues, Francine Bordeleau

Design : Martin Charest
Webmestre : La collective Nalyn
Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.



Comité du 3 septembre Y aura-t-il justice pour Guy Blouin ?

Par Lynda Forgues

Un an après le décès de Guy Blouin, le Comité du 3 septembre a réuni les citoyens sur le parvis de l'église Saint-Roch.

Le comité du 3 septembre a été formé en novembre 2014 autour de trois objectifs principaux : nous rappeler d'honorer la mémoire de Guy Blouin, demander une enquête indépendante et tendre à établir un dialogue entre les policiers du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) et les citoyens du centre-ville. Le 3 septembre dernier, sur le parvis de l'église Saint-Roch, un rassemblement a eu lieu pour le premier anniversaire du tragique événement. Le comité avait monté des tableaux d'éducation populaire pour transcrire la narration des faits de la dernière année sur une ligne du temps. Les gens présents ont pu exprimer leur peine, leur colère, leur désarroi. Plusieurs ont aussi dit qu'ils étaient satisfaits et surpris des poursuites, tout en ne croyant pas vraiment que le policier sera finalement condamné.

Retour sur les faits

Depuis le tout début, le journal *Droit de parole* a dénoncé les faits entourant la mort de Guy Blouin à l'automne 2014, et a souligné aussi à de multiples reprises le travail inlassable du Comité du 3 septembre. Finalement, un an plus tard, le

nom de Simon Beaulieu, le policier qui a fauché Guy Blouin au volant de son autopatrouille, a été révélé et des poursuites au criminel sont déposées contre lui.

On se souvient de la terrible tournure des événements. Après la collision, le blessé a été brutalement soulevé par les deux policiers qui n'ont pas respecté les procédures habituelles de ne jamais déplacer un accidenté de la route, et d'attendre l'arrivée des ambulanciers. C'est un fait, deux policiers se trouvaient à bord de cette autopatrouille. Cependant, l'autre agent impliqué n'est pas du tout nommé dans cette histoire.

Françoise Laforce, de la Ligue des droits et libertés, groupe membre du Comité du 3 septembre, reste ferme en ce qui concerne la nécessité de modifier le processus d'enquête : « Ce qui nous préoccupe beaucoup, c'est l'enquête de la police sur la police. » En effet, même si le ministère de la Sécurité publique promet un Bureau des enquêtes indépendantes depuis quelques années, c'est toujours un corps de police qui enquête sur un autre dans des cas de ce genre. La plupart du temps, il n'y a pas d'accusations criminelles de déposées et donc le contenu et les conclusions des enquêtes ne sont pas dévoilés au public.

Négligence ou conduite dangereuse ?

Le policier Simon Beaulieu est accusé de négligence criminelle et de conduite dange-

reuse ayant causé la mort, et oui c'est possible d'être reconnu coupable des deux en même temps, contrairement à ce que l'avocat Julien Grégoire déclarait le mois dernier dans *Le Soleil*. Récemment, « l'automobiliste aux canards », la jeune femme qui avait arrêté sa voiture sur une autoroute causant ainsi la mort de deux personnes, a été reconnue coupable de ces deux chefs par un jury. La conduite dangereuse ne s'appliquerait pas au comportement du policier après la collision, elle ne porterait que sur la conduite automobile, sur le fait que Simon Beaulieu a reculé très rapidement en sens contraire dans un sens unique, dans le but évident de se servir

de sa voiture pour intercepter une personne. En ce qui concerne la négligence criminelle, il faut juger si l'accusé s'est montré insouciant et téméraire dans ses gestes, et si sa conduite constitue un écart marqué par rapport à ce qu'aurait fait une « personne raisonnable » qui se serait trouvée dans les mêmes circonstances. Il est important de faire remarquer qu'aucune « personne raisonnable » n'est jamais au volant d'une auto-patrouille, seul un « flic raisonnable » peut l'être...

Simon Beaulieu est appelé à comparaître par voie de sommation au palais de justice de Québec, au 300, boulevard Jean-Lesage, le 16 octobre prochain. À suivre.



Benoît Villeneuve au piano du parvis le 3 septembre.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Le Centre Durocher fait parler de lui

Par Marc Boutin

L'administration Labeaume continue de faire fi de la démocratie locale.

Voilà qui n'est pas coutume, le vendredi 28 août, le quartier Saint-Sauveur est à la une du journal *Le Devoir*.

On apprend que, selon Éric Martin du Comité des citoyens, « Saint-Sauveur est un désert culturel », – que les résidents veulent une succursale de la bibliothèque dans une future Maison de la culture dans l'édifice du Centre Durocher et qu'Armand Saint-Laurent d'Action-habitation espère démolir cet édifice d'ici la fin de l'année.

On y apprend également que la Ville reste obstinément figée sur une idée farfelue : il en coûterait 23 millions, un montant exorbitant, pour enlever l'amiante et retaper le Centre Durocher. Pourtant plus

d'un expert ont affirmé que le coût pour éliminer l'amiante dans le Centre Durocher ne dépasserait pas 500 000 \$, soit un coût moindre que celui de la démolition de l'édifice. On repassera pour le 23 millions, chiffre dont l'origine est inconnue, et dont aucun expert n'a à ce jour revendiqué la paternité.

Le lendemain, le samedi 29 août en page A6, on peut lire un deuxième article sur le même thème, celui-ci beaucoup plus révélateur que le précédent. La journaliste a parlé avec la conseillère Chantal Gilbert et on y apprend des choses assez déconcertantes :

– que pour obtenir des fonds pour une maison de la culture, la balle serait dans le camp de la députée de l'opposition à l'assemblée nationale, Agnès Maltais.

– que ce n'est pas la mission de la Ville de Québec de piloter des projets de mai-

sons de la culture, qu'il s'agit là d'une mission propre à la ville de Montréal.

– que la Ville projette pour Saint-Sauveur d'ouvrir un service de réservation de livres entièrement automatisé.

– que les résidents de Saint-Sauveur sont chanceux de vivre à côté de ce pôle culturel qu'est le quartier Saint-Roch.

– que la nouvelle microbrasserie de la rue Saint-Vallier viendra enrichir l'offre culturelle aux résidents de Saint-Sauveur.

– que ceux qui veulent tenir des activités culturelles dans Saint-Sauveur trouvent eux-mêmes leur financement.

Un tel mépris pour le quartier (de la part d'une élue) et pour la culture laisse pantois. L'équipe Labeaume ne s'intéresse qu'aux promoteurs et carbure à un populisme grossier qui trop souvent fait fi des règles de la démocratie la plus élémentaire. C'est le cas dans Saint-Sauveur.

La volonté populaire bafouée

Ce que les articles du *Devoir* n'ont pas dit, c'est que deux assemblées publiques ont été tenues afin de permettre à la population de Saint-Sauveur de se prononcer sur l'avenir du Centre Durocher. 170 personnes ont assisté à ces assemblées. Seules deux d'entre elles ont appuyé l'idée de démolir le Centre Durocher.

C'est dire que l'immense majorité des résidents de Saint-Sauveur intéressés par le dossier sont favorables à la conservation du Centre Durocher et à sa transformation en maison de la culture. Madame Gilbert doit en prendre acte et devra reconnaître qu'elle reçoit salaire d'abord et avant tout pour représenter la volonté des gens du quartier et non pour servir de courroie de transmission aux fantasmes du maire Labeaume.

Bienvenue aux personnes réfugiées

Le samedi 5 septembre dernier à Québec, une soixantaine de personnes ont répondu à un appel de se rassembler et de manifester leur volonté de dire « Bienvenue aux personnes réfugiées ».

La marche s'est déplacée dans les rues du Vieux-Québec en s'arrêtant devant les consulats américain et français.

Nombre d'actions semblables étaient aussi organisées à travers le Canada dans la foulée de la découverte du corps du petit Aylan Kurdi sur une plage de Turquie.

Voir un court vidéo sur cette action en ligne sur droitdeparole.org.



PHOTO NICOLAS PHÉBUS

Le droit de manifester

L'article 19.2 contesté en cour

Par Lynda Forgues

Rendez-vous le 5 octobre à la Cour municipale, où les audiences sont publiques : ça promet d'être intéressant. Deux citoyens contestent la constitutionnalité du règlement anti-manifs de la Ville de Québec. Le maire Labeaume est appelé à comparaître.

Il y a plus de trois ans que la Ville de Québec, dans la foulée de la défunte Loi 78, a ajouté de nouveaux articles à son Règlement sur la paix et le bon ordre; le législateur a d'abord défini ce qu'était une manifestation, puis a imposé des restrictions à l'usage des espaces publics par les citoyens-nés.

La cause d'André Bérubé

Au printemps 2013, deux manifestants, André Bérubé et Mikaël Dumas, ont reçu une contravention en vertu de l'article 19.2 de ce nouveau règlement; cet article sanctionne la participation à une manifestation illégale. Est considérée comme illégale toute manifestation dont l'itinéraire n'a pas été remis à la police. En contestant leur contravention, ils ont aussi décidé d'en appeler de la validité de cet article de loi, en regard du droit de réunion pacifique et du droit à la liberté d'expression.

Depuis 2013, et notamment au printemps 2015 lors des souricières, plusieurs personnes à Québec ont reçu ce type de contravention. C'est donc une cause qui nous concerne tous et toutes. Le maire Régis Labeaume a reçu sa citation à compa-

raître des mains d'André Bérubé lors d'un conseil municipal au printemps dernier, car la présence du premier magistrat de la Ville est requise en cour afin qu'il témoigne de ce qu'était son intention lorsqu'il a légiféré, en juin 2012, pour restreindre le droit de manifester à Québec.

Le maire Labeaume appelé à la barre

D'autres témoins sont aussi appelés à la barre, dont l'auteur Gabriel Marcoux-Chabot, qui a écrit une lettre ouverte à Régis Labeaume au sujet de l'article 19.2, au printemps dernier, et qui s'est heurté à l'arrogance publique coutumière du maire. Sont aussi convoqués le lieutenant Francis Pétrin du SPVQ, bien connu des manifestantEs, et Sébastien Harvey, de la Ligue des droits et libertés, qui a été ré-

cemment amenée à dénoncer le profilage politique de la part des forces policières.

La Ville a perdu en cour

On se souviendra, et peut-être que la Ville s'en rappelle aussi, qu'en 2005, elle a perdu sa cause sur la question de l'interdiction du masque lors des manifestations. Oui, Québec est une des rares municipalités où nous pouvons manifester masqués comme en plein carnaval! Plus récemment, les autorités municipales et policières de Québec ont aussi reçu des jugements défavorables en rapport avec leur façon de traiter la contestation, ou tout simplement pour leurs difficiles relations avec les citoyens.

Cour municipale, éd. Andrée P. Boucher, 1130, route de l'Église, à compter de 8h30.

Le jugement sur l'affaire David Dulac en appel

Par Lynda Forgues

Le jugement rendu contre l'ex-étudiant en arts visuels David Dulac sera entendu en appel le 30 septembre prochain. Retour sur les événements et sur quelques arguments de son avocate.

David Dulac, alors étudiant, a présenté un court texte de fiction comme projet performatif au comité de sélection de l'expo des finissants de l'École des arts visuels de l'Université Laval, en mars 2013; le directeur, informé de la teneur du texte, a contacté le Service de psychologie de l'Université. Ce service n'a jamais rencontré l'étudiant. Contrairement à leur mission, ils ont appelé le service de sécurité de la même université, qui n'est pas une ressource en psychologie. Eux non plus n'ont pas rencontré l'étudiant; ils ont plutôt appelé la police municipale qui s'est empressée de poursuivre David Dulac au criminel. Il sera finalement reconnu coupable de «menaces de causer la mort ou des lésions corporelles à des enfants», en juillet 2013, après avoir été préventivement emprisonné durant pas loin de quatre mois, ce qui est exceptionnel pour des infractions alléguées de cette nature.

À l'unanimité, les trois juges de la Cour d'appel du Québec ont accepté l'an dernier d'entendre le recours de David Dulac, qui demande que soit renversé le verdict de culpabilité, maintenu en mars 2014, à la

suite duquel il avait été condamné à deux ans de probation avec suivi psychologique. Or, il semble que le service de probation n'a jamais jugé bon de suivre ce jeune homme qui n'a, selon eux, besoin d'aucun soin.

Les arguments pour l'appel

Cette cause est donc apparue suffisamment importante aux yeux des magistrats pour être entendue. M^e Véronique Robert, qui avait défendu David Dulac lors de ses procès, est aussi l'avocate qui fera l'appel. Le point sur lequel repose la demande d'en appeler du jugement est que les juges avaient erré contre l'étudiant en arts sur la définition même de l'acte coupable (*actus rea*) et de l'intention coupable (*mens rea*), dans cette cause.

Pour simplifier, dans le cas des menaces, il y a acte coupable – au sens de la loi – lorsque les paroles dites ont raison de faire craindre une personne raisonnable. D'après M^e Robert, dans le texte de David Dulac, personne n'a réellement craint quoi que ce soit. Le témoin principal de la poursuite, Jocelyn Robert, directeur de l'École des arts visuels, avait peur que son autorité soit mise à mal. L'étudiante responsable de la sélection des œuvres pour l'exposition, pour sa part, jugeait le texte grossier. Bref, ces personnes ont craint tout autre chose que soit fait quelque mal à des enfants. Il n'y avait aucun lien entre les mots écrits par l'étudiant et la crainte éprouvée par les personnes.

Pour ce qui est de l'intention coupable, le but de David Dulac était de critiquer le système de sélection de l'exposition de fin d'année de l'École, et même le juge avait noté dans son jugement ce souci de défier l'autorité comme un élément à charge contre l'accusé. Son intention n'était pas de terroriser ou d'intimider les deux personnes qui ont reçu ce texte. Une professeure qui l'avait lu l'avait trouvé complètement loufoque et ne l'avait pas pris au sérieux. Elle lui avait même attribué une note. Da-

vid Dulac croyait qu'il en serait de même cette fois-ci. M^e Robert considère qu'il y a au moins un doute raisonnable sur les intentions de l'appelant.

Les juges ont-ils surtout voulu condamner en David Dulac le carré rouge de 2012? Ont-ils été tentés par une sorte de profilage judiciaire? C'est une cause à suivre qui sera entendue à la Cour d'appel, au Palais de justice de Québec, au 300, boulevard Jean-Lesage, salle 4.33, le 30 septembre prochain.



M^e Véronique Robert.

PHOTO COURTOISIE



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole

Adhésion ou abonnement

Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Coopérative Méduse

Victoire d'une opposition citoyenne

Par Étienne Lantier

La coopérative Méduse fête ses 20 ans. Méduse est un quartier général regroupant des artistes de tous les horizons, situé sur la côte d'Abraham, à Québec.

Il est utile de rappeler le contexte dans lequel Méduse est apparue. Destiné à être rasé, ce pâté de maisons est né d'une lutte citoyenne acharnée contre la Grande Place.

La Grande Place

En 1970, c'est la Révolution tranquille. L'État est au sommet de sa puissance. Il lance la rénovation urbaine, un large chantier visant à raser les quartiers populaires pour bâtir des autoroutes, des condos et des bureaux.

Saint-Roch a droit au traitement extra sauce. Un immense secteur, appelé la Zone 2, au sud du boulevard Charest, est rasé. La Ville souhaite y construire un centre d'achat hautement subventionné.

Le projet est massif. La Grande Place empiète sur la côte d'Abraham. On souhaite y faciliter les déplacements entre la haute-ville et la basse-ville. On menace de tout raser.

Le promoteur de la Grande Place met le feu aux poudres lorsqu'il affirme, en parlant des maisons de la côte d'Abraham :

« Ces constructions sont usées jusqu'à la corde, sont tout bonnement "pourries", donc irrécupérables. Ceux qui s'insurgent contre leur démolition font carrément fausse route ». Laurent Gagnon, 30 juin 1986, dans *Le Soleil*.

Les trouble-fêtes

La côte d'Abraham trouve ses défenseurs. Le Comité de sauvegarde de la côte d'Abraham est fondé en novembre 1986. Formé de Réjean Lemoine (alors journaliste à *Droit de parole* et co-fondateur de la radio CKIA), du curé de Saint-Roch et du Conseil des monuments et sites du Québec.

Ils s'opposent à la Grande Place. Trop gros, trop inhumain, pas assez d'habitations. Ils trouvent des arguments dans la sauvegarde du patrimoine. En effet, les maisons de la côte d'Abraham sont uniques. Elles épousent l'inhabituelle configuration de la falaise. Une même maison peut avoir, côté façade, un étage, et derrière, trois étages. Avouez que c'est peu banal.

Le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham offre une résistance de tous les instants aux volontés de la Ville. Le maire est arrogant et autoritaire. Ses opposants et opposantes lui résistent avec détermination.

Ses actions

Le comité multiplie les bâtons dans les roues de la Ville. Il pointe de nombreuses irrégularités, organise des consultations publiques, rappelle que le secteur est classé à l'UNESCO depuis 1985 et fait des contre-propositions, dont une maquette.

Le maire Pelletier ira même jusqu'à interdire une exposition de photos d'époque sur la côte d'Abraham à la bibliothèque Gabrielle-Roy. Cette ingérence couvre le maire de ridicule.

Peu à peu, l'opposition prend de l'ampleur. Des architectes, puis des personnalités publi-

ques dénoncent le projet. Bientôt, même la Chambre de commerce de Québec commence à émettre publiquement des doutes.

Finalement, la Grande Place devient l'enjeu numéro un lors de la campagne électorale municipale qui portera au pouvoir le Rassemblement populaire, un parti de gauche, en 1989. Réjean Lemoine devient conseiller de Saint-Roch.

La revitalisation de Saint-Roch

Le Rassemblement populaire est élu pour mettre fin au projet de la Grande Place. Il propose un projet alternatif nommé Perspective Espace Saint-Roch, plus modeste, qui comprend un parc.

On cite souvent le parc Saint-Roch comme étant à l'origine de la relance de Saint-Roch.

On oublie pourtant Méduse, lancée dans la même foulée et inaugurée en 1995. Et puis, Méduse, c'est plus qu'un parc vide six mois par année. C'est des artistes, des créatifs, des êtres humains. Mais même avant, le véritable instigateur de la revitalisation, du parc lui-même, c'est l'îlot Fleurie, dès 1991.

Le Comité de sauvegarde de la Côte d'Abraham a réussi son invraisemblable pari. Des maisons dites insalubres et vouées au bulldozer ont été rescapées in extremis par des militantes et militants intraitables.

Méduse est le symbole éclatant de ce que la classe populaire peut obtenir en s'organisant contre le pouvoir. Et après 20 ans, la coopérative garde le cap. Nous pouvons tous et toutes en retirer de la fierté.



Bâtiments sur la côte d'Abraham en 1964, devenue aujourd'hui la coopérative Méduse.

PHOTO COURTOISIE

Don Emilio Colarusso, 1926-2015

Mort d'un épicier voyageur

Par Francine Bordeleau

Grâce à lui, la population de Québec est sortie d'une longue préhistoire alimentaire. Emilio Colarusso, épicier précurseur, est mort le 4 août dernier à l'âge de 89 ans.

Né en Italie, près de Naples, le « Don » s'est installé à Montréal en 1951 avant de fonder en 1959, sur la rue Saint-Jean, la célèbre Épicerie européenne. Il a

souvent évoqué les difficultés des débuts, et pour cause, car sur le plan gastronomique, le Québec traversait alors une ère de grande noirceur. Les fromages autres que le cheddar, « jaune orange » bien souvent, c'étaient « les fromages qui puent », et notre connaissance de l'univers diversifié des saucissons se résumait au *baloney*.

C'est simple : juste par sa présence, le persévérant commerçant – il a longtemps fait cavalier seul, contre vents et marées – aura contribué à l'amélioration (et à la

satisfaction) des papilles gustatives de la population de la capitale.

Il y a des lustres, moi-même plutôt béotienne en matière de produits alimentaires fins et surtout, étudiante désargentée, j'entrais à l'Épicerie européenne de la même façon qu'un analphabète entre dans une librairie : sur la pointe des pieds. Des fois, je voulais mettre un peu de luxe et de saveur sur ma table, et je savais exactement ce que je voulais : 100 grammes ! Or Don Emilio avait tranché 110, 120 gram-

mes. « Mon erreur », disait-il. Facile de déduire la suite... Dans cet ordre d'idées, je retiens du Don une phrase canonique : « Ah ! Un petit peu de plus ! » Qui défrayait les coûts du « plus », à votre avis ?

Le « migrant » Emilio Colarusso a apporté beaucoup à sa communauté d'accueil, il en a été, sans faire de vagues, un agent d'évolution. La mort du Don est certes un triste événement, mais lui au moins ne sera pas mort à cause de l'obsession sécuritaire de politiciens.

IGA
Deschênes



À votre service
depuis plus de
25 ans!

Ouvert tous les jours de 6 h à minuit

Livraison du lundi au samedi*

*Frais de 3 \$, gratuit 60 ans ou plus avec achat minimum de 25 \$

255, chemin Sainte-Foy - 418 524-9890 - Commandez en ligne au Iga.net



L'inter **MARCHÉ** ST-JEAN

7 SUR 7 / 8H À 23H

850, RUE SAINT-JEAN / 418.522.4889

Arrêter Harper, oui, mais comment ?

Par Pierre Mouterde

Quand on cherche, comme à *Droit de parole*, à défendre les intérêts des habitants des quartiers populaires, il n'est pas difficile de savoir ce qu'il faudrait faire lors des élections fédérales de 2015. Il faudrait « arrêter Harper », faire tout pour qu'il ne dirige plus le prochain gouvernement du Canada. Il faudrait donc ne pas voter pour les candidats conservateurs.

Les dix ans passés sous sa gouverne nous ont déjà suffisamment montré de quoi il était capable. Et chacun se souviendra d'au moins quelques-uns des items de la longue liste des mesures conservatrices et néolibérales aux effets dramatiques pour les plus démunis : obsession du déficit zéro et coupures subséquentes dans la fonction publique fédérale et dans le financement de divers groupes populaires, de femmes et de solidarité internationale; détournement de la mission de Postes Canada; lois mammoth s'attaquant subrepticement aux revendications écologistes et autochtones; renforcement de lois sécuritaires, liberticides et répressives (C51); soutien aux politiques extractivistes de l'Ouest et marginalisation du Québec; changement du cours de la traditionnelle politique internationale du Canada en désertant l'ONU, en soutenant inconditionnellement Israël, etc.

Voter pour qui ?

Il faudrait donc pouvoir « arrêter Harper », ne pas voter pour lui. Mais la question n'en est pas pour autant réglée, car il s'agit de savoir comment ? Et surtout en votant pour qui ? Et là, tout se complique. Certes, en cette période de cynisme et de désorientation générale, on serait peut-être tenté de ne pas aller voter. Mais tout montre qu'il y a la possibilité concrète – malgré les formidables moyens dont ils disposent – de se débarrasser de ces empêcheurs de tourner en rond conservateurs, apparemment en baisse sensible dans les sondages. Et donc, il nous faut saisir cette chance, chaque bulletin déposé dans l'urne finissant par compter. Mais le problème n'en est pas pour autant résolu : pour qui voter ?

Et là, il faut bien le dire, dans le contexte du scrutin uninominal à un tour auquel nous sommes condamnés, aucun postulant n'est entièrement satisfaisant. Certes, Thomas Mulcair du NPD caracole encore en tête des sondages, et il pourrait paraître, avec son a priori social-démocrate, comme l'alternative possible, l'occasion de revenir à un autre Canada, plus inclusif, plus respectueux des différences, etc. Mais son obsession à vouloir préserver le déficit zéro à tout prix le montre bien : le NPD s'est « néolibéralisé » sous l'égide d'un chef ne provenant d'aucune tradition de gauche. Et le repositionnement de son parti vers le centre politique s'accompa-

gne non seulement de positions frileuses vis-à-vis de l'environnement, mais encore d'un a priori fédéraliste très clair face aux volontés de souveraineté ou d'indépendance des Québécois. Rien donc de complètement satisfaisant.

On pourrait alors penser se tourner vers le Bloc de Gilles Duceppe qui, justement, veut faire du Québec un pays et appelle tout un chacun à « prendre parti ». Mais là encore, ses alliances et embrassades que trop visibles avec Pierre Karl Péladeau – le nouveau chef du PQ – le montrent bien : au-delà de toutes les promesses qu'il peut faire, il reste fondamentalement lié aux stratégies actuelles du PQ, et donc à toutes ses tergiversations et frilosités, ses politiques les plus récentes, elles aussi néolibérales. Souvenez-vous : les coupes dans les programmes pour les assistés sociaux, la promotion du pétrole à Anticosti, etc.

D'autres. alors en désespoir de cause. iraient peut-être voir du côté de Justin Trudeau. Malgré ces côtés bellâtres et inconsistants. et ses nombreuses bourdes passées, n'a-t-il pas osé braver un des dogmes néolibéraux les plus tabous en affirmant qu'on pouvait faire des déficits si c'était pour relancer une économie récessive et créer de nouveaux emplois ? Mais en même temps, on ne peut oublier ses positions si incertaines et toujours mièvres, « ni chair ni poisson » (en particulier vis-à-vis de la loi C51), expression de cette incapacité à oser sortir des

consensus mous qu'affectionnent bien des élites ainsi qu'à oser affronter, ne serait-ce minimalement, les lobbies économiques, financiers et militaires.

Il reste bien sûr les verts : mais au-delà même de la marginalité de leur formation, eux aussi tendent à mettre la question sociale de côté, en se disant par prudence comme l'a fait, lors de son passage à Québec, Elizabeth May, « ni de gauche, ni de droite ». Décevante donc, elle aussi !

Que faire alors ?

Alors que faire ? Peut-être faut-il faire contre mauvaise fortune bon cœur, et choisir dans sa circonscription le candidat le mieux placé pour faire chuter Harper, en espérant que ni le NPD, ni les libéraux n'auront cependant suffisamment de votes pour former un gouvernement majoritaire, les obligeant ainsi à pactiser ensemble et à atténuer une partie de leurs travers respectifs.

Et puis surtout, surtout... il reste à penser à l'avenir; en travaillant d'ores et déjà à une autre alternative politique qui, à l'échelle du Canada, puisse être, entre autres, vraiment préoccupée d'écologie, clairement affichée à gauche et, qui plus est, favorable à l'indépendance du Québec.

Assurément, c'est tout un défi ! Mais n'est-ce pas cependant le seul moyen dont nous disposons pour ne pas être condamnés à éternellement voter pour le moins pire ?

Annick Papillon, candidate NPD dans Québec

Par Nathalie Côté

Annick Papillon est députée de Québec depuis les élections de 2011. Afin d'en savoir plus sur les intentions de la candidate néo-démocrate, nous lui avons posé quelques questions.

Droit de parole – Quelles sont vos plus grandes réalisations comme députée ?

Annick Papillon – J'ai été extrêmement présente dans ma circonscription. J'ai aidé plus de 1000 citoyens dans leurs dossiers, en assurance emploi, en immigration, pour leurs pensions. Le gros morceau, ce sont les visas de travail pour étudiants étrangers, les passeports. Là-dessus, on n'a pas chômé. On n'a plus de bureau d'Immigration-Canada à Québec. Nous, on reste en contact avec les fonctionnaires en poste à Ottawa.

DPP – Voilà une dimension bien concrète et quotidienne du travail de député. Quel dossier plus politique avez-vous mené ?

AP – J'ai réussi à sauver le Centre de recherche et de sauvetage maritime du Québec. En décembre 2013, les conservateurs voulaient le fermer et le relocaliser à Halifax. C'est le seul centre bilingue dans l'est du Québec pour les pêcheurs et les plaisanciers. Pendant deux ans et demi, j'ai talonné les conservateurs à la Chambre des communes. J'ai défendu ce centre essentiel pour les francophones. C'est peut-être parce que je suis une fille de Québec, mais pour moi, c'est important que tous les Canadiens soient servis dans leur langue. Là-dessus, on ne de-

vrait pas ménager les ressources.

DDP – Quels sont vos projets pour les électeurs de Québec si vous êtes réélue ?

AP – Je vais continuer à être présente et accessible pour tout le monde. Je me suis lancée en politique, parce que je veux que le gouvernement fédéral joue un rôle pour la justice sociale. Le besoin de base, c'est le logement. Quand tu paies 50 % de ton revenu pour te loger, c'est trop. Je l'ai vécu...

DDP – Une des façons de régler ce problème, c'est le logement social. On sait que les conservateurs ont annoncé la « fin des conventions » pour les HLM et les COOP. Cela voudrait dire des augmentations de 100 \$, voire 200 \$ par mois, pour beaucoup de ménages et qu'ils devront quitter leur logement.

AP – « Si le NDP est élu, il a une chance d'empêcher que des gens se retrouvent à la rue. On va investir à nouveau dans le logement social. Cela aura un impact positif sur la santé des gens. C'était mon enjeu prioritaire en 2011, ça l'est toujours aujourd'hui. Ce n'est pas normal que, dans un pays comme le Canada, des gens aient de la difficulté à se loger. »

DDP – Que comptez-vous faire pour lutter contre les effets des bouleversements climatiques ?

AP – On s'entend, qu'après le passage des conservateurs, il y a du travail à faire ! Financer les scientifiques et leur redonner leur indépendance. Il faut aussi se préparer pour la Conférence de Paris de décembre. En 2007, Jack Layton avait déposé le projet de loi C-619, pour diminuer les gaz à effet de serre et fixer un prix du carbone. On va le présenter à nouveau.

DDP – Puisque nous sommes à Québec sur le parcours d'un éventuel projet de pipeline, que comptez-vous faire pour contrer Énergie Est ?

AP – Il y a aussi deux trains par jour de pétrole qui traversent Vanier, et les pétroliers sur le fleuve. Le gouvernement conservateur a tout déréglementé. Il faut que les études environnementales soient plus sérieuses et qu'on revoie le rôle de l'Office national de l'Énergie.



Annick Papillon.

PHOTO NICOLAS PHÉBUS



Elizabeth May et André Bélisle. PHOTO COURTOISIE

Un député vert dans Lévis ?

Par Paule Genest

Une rencontre a eu lieu le 3 septembre dernier à Lac-Etchemin pour la présentation d'André Bélisle, candidat du Parti vert dans Bellechasse-Les Etchemins-Lévis. Il était en compagnie de la cheffe Elizabeth May et de J.C. Lauzon, candidat dans Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères.

André Bélisle, ex-président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), a de bonnes chances de l'emporter contre le conservateur Steven Blaney, ministre de la Sécurité publique et instigateur de la controversée loi C-51.



Dalila Elhak.

PHOTO LYNDA FORGUES

Dalila Elhak, candidate des verts dans Beauport/Limoilou

Par Lynda Forgues

Dalila Elhak est une travailleuse autonome, passionnée de politique. Pour la femme de 44 ans détentrice d'une maîtrise en science politique, les affaires publiques sont un théâtre garni d'élus incompetents. Cheffe de famille monoparentale et citoyenne de Beauport/Limoilou depuis quatre ans, Dalila Elhak a comme objectif de donner plus de parole aux jeunes et aux femmes, d'aller les chercher comme elle dit, afin d'accroître la démocratie citoyenne.

C'est l'implication citoyenne contre la poussière rouge à Limoilou qui a d'abord mobilisé Dalila Elhak. «En tant que citoyenne, j'ai participé avec des organismes comme les AmiEs de la Terre, Vigilance Port de Québec, des organisations qui s'occupent de faire pression sur le gouvernement pour vérifier la qualité de l'air.» C'est une citoyenne qui aime son quartier dont elle décrit la richesse, la qualité de l'emplacement et le grand potentiel. «Limoilou est un bon endroit pour développer plus de démocratie citoyenne. Je choisis ce moment pour foncer, car les autres ne sont pas plus compétents que moi, j'ai envie de faire ma part comme citoyenne, de m'impliquer.» Elle dit avoir trouvé un appui favorable pour la campagne de signatures nécessaires à sa candidature.

Démocratie citoyenne

La démocratie citoyenne est un mot qui reviendra très souvent au cours de l'entrevue. La candidate du Parti vert trouve qu'il faut que ça change. «Il faudrait trouver un moyen de changer tout ça. Au lieu de seulement se reposer sur les députés qui représentent seuls des circonscriptions, on devrait créer des comités dont feraient partie les députés, qui ensuite amèneraient les recommandations citoyennes à la Chambre des communes. Ça, c'est la démocratie. Vu qu'on

n'a pas toutes les connaissances et toutes les compétences pour défendre tous les enjeux, c'est une bonne idée d'impliquer les citoyens qui sont déjà actifs.»

Élizabeth May

Pour Dalila Elhak, l'environnement est l'enjeu principal qui influe sur l'économie, sur le social, sur toute la vie. Elle a rencontré Elizabeth May, la cheffe de son parti, la semaine dernière à Lévis, visite qui est passée inaperçue dans les médias locaux. André Bélisle, le militant écologiste de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, y fait la lutte à Steven Blaney; la candidate de Limoilou espère bien que ce ministre conservateur mordra la poussière le 19 octobre. «Il y a beaucoup de femmes compétentes qui peuvent faire la différence en politique. Elizabeth May fait preuve de leadership et elle peut rassembler les gens. Elle est simple. Elle est humaine. Elle est accessible.» Dalila Elhak trouve que les femmes en politique y apportent une autre vision, plus humaine et plus sensible.

L'environnement, une question d'avenir

Mme Elhak fait remarquer que le Parti vert a un programme complet et ne parle pas seulement d'environnement et d'écologie. «Acheter local, consommer local, par exemple, c'est un enjeu économique important qui touche à l'écologie et à l'autonomie alimentaire.» Puis, elle revient à la démocratie citoyenne et aux groupes qui la portent le plus, selon elle, les jeunes et les femmes. «Les jeunes ont suivi les débats et sont au courant des enjeux environnementaux en politique. Mais ils ne vont pas voter. Or, c'est leur avenir qui se joue; dans 30 ans, c'est eux qui vivront ce monde, pas moi. Je fais ça pour les prochaines générations, y compris pour mes filles. Comme dit le Parti vert: le pouvoir, c'est vous. C'est tous les citoyens qui doivent s'impliquer et participer à la vie politique.»

Charles Mordret, candidat du Bloc québécois dans Québec

Par Nathalie Côté

Il faut du courage pour se présenter en politique. De surcroît dans un parti comme le Bloc québécois, qui a perdu la plupart de ses députés lors des dernières élections fédérales en 2011. Qu'à cela ne tienne, Charles Mordret, la quarantaine enthousiaste, se lance dans l'arène. Nous l'avons rencontré au local électoral du parti, boulevard Charest Est, où les militants et militantes s'activent pour le faire connaître dans la grande circonscription de Québec, qui s'étend du Cap-Blanc jusqu'aux limites de Vanier.

Charles Mordret se présente comme candidat pour la première fois. Après des études en science politique à l'Université Laval, il a travaillé pendant plusieurs années en tourisme dans le Vieux-Québec, puis en animation multimédia à l'étranger. «C'est l'époque [en 2010] où j'ai travaillé avec des caricaturistes qui étaient engagés politiquement. J'ai été de ceux qui ont organisé la première exposition-vente des œuvres de Georges Wolinski à Istanbul.» À l'époque, Charles Mordret a aussi participé à l'organisation d'un festival de bandes dessinées avec les caricaturistes turcs proches de l'esprit de Charlie Hebdo. «J'ai beaucoup travaillé avec ces gens-là. C'est un peu pour cela que je suis très, très sensible à la démocratie et à la liberté d'expression.»

ROC et BLOC

Le candidat du Bloc est depuis longtemps souverainiste. «J'ai beaucoup voyagé au Canada anglais. Ce pays n'a pas grand-chose à voir avec nous. Il peut être notre meilleur pote, notre meilleur voisin, mais on n'est pas obligé d'avoir les mêmes politiques tout le temps.»

Charles Mordret ne part pas de zéro à Québec. La réputée Christiane Gagnon du Bloc québécois a représenté Québec de 1993 à 2011; elle était bien connue de ses électeurs. C'était avant la «vague orange» du NPD de 2011. Selon Charles Mordret, «depuis ce temps, personne n'a parlé pour les intérêts du Québec». Lui qui tient en haute estime le travail de député espère bien pouvoir le faire en tant qu' élu local le 19 octobre prochain.

Pollution et autres matières dangereuses

Quand on lui demande ce que le Bloc québécois propose aux citoyens du centre-ville de Québec et à l'électorat progressiste, Charles Mordret répond d'emblée. «Santé publique, sécurité environnementale et transparence des processus de consultation: ce sont les valeurs que le Bloc québécois veut mettre en avant.»

De plus en plus familier avec ce qui touche les résidents de Québec, le candidat du Bloc s'engage. «À propos du transport des matières dangereuses et des voies de chemin de fer qui traversent la ville dans des zones densément peuplées, on va exiger, on va marteler. On considère qu'on a de meilleurs processus d'évaluation qu'à Ottawa. Le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), ça émane du Québec. On



Charles Mordret.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

veut une pleine souveraineté sur les processus environnementaux, on veut que nos lois s'appliquent partout.»

Quand Véronique Lalande et les citoyens de Limoilou demandent qu'il y ait moins de pollution provenant du port de Québec, sans parler de l'expansion éventuelle du port, les députés du Parti québécois répondent souvent qu'on n'a pas de pouvoir tant que le Québec n'est pas indépendant. Sur cette question, le Bloc a une autre stratégie. «Nous sommes chez nous, les poussières rouges sortent de cette zone. Que cette zone soit sous compétence fédérale ou non, ça touche les communautés, ici. Nos lois doivent s'appliquer. C'est un incontournable et je vais me battre pour ça! Vous allez voir, pendant la campagne, nous allons avoir des projets très imaginatifs en relation avec tous ces projets de développement. Je suis un démocrate. Ce dont je dois m'assurer, si je prétends être un élu, c'est que la population sera écoutée.»

Contre le pipeline d'Énergie Est

Dès le début de la campagne électorale, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a mis cartes sur table, affirmant que son parti est contre le projet de pipeline d'Énergie Est qui traverse plusieurs cours d'eau du Québec. Le candidat du Bloc partage ce point de vue. «On ne veut pas s'opposer au développement économique, soutient-il, mais on doit s'assurer que la santé publique est préservée. Dans le cas d'Énergie Est, c'est un projet mauvais pour le Québec. Les risques sont trop élevés et les communautés n'en veulent pas. Le projet risque de se faire si on ne parle pas fort. On est chez nous partout sur le territoire du Québec, les lois du Québec doivent s'appliquer. Qui d'autre que le Bloc québécois va le dire?»

À QUEL POINT le Québec est-il social-démocrate? Comment évolue la social-démocratie au Québec?

La question est au cœur de la vie politique québécoise. Et pourtant, elle est peu étudiée. J'ai décidé de faire une modeste enquête dans mon milieu, la ville de Québec et ses environs. J'ai découvert des choses parfois surprenantes.

Le Parti québécois est le traditionnel véhicule de la pensée sociale-démocrate au Québec. Avec Pierre Karl Péladeau, est-ce que le parti souverainiste est appelé à changer ses idées sociales? Pas tant que ça, dit Péladeau, puissant industriel devenu politicien. « Probablement, me dit une des mes amies du quartier Limoilou. Des gens comme lui ne changent pas, tout d'un coup, leurs orientations de fond. »

Depuis 2010, Québec solidaire lance un grand défi aux péquistes, évidemment, avec le socialisme et l'indépendance présentés en tandem. Et depuis 2011, beaucoup de Québécois ordinaires, avec ou sans l'approbation de l'intelligentsia, semblent chercher des alliances possibles du côté du Canada anglais.

ANNE-MARIE DAY, de Charlesbourg-Haute-Saint-Charles, avait été recrutée par Jack Layton en 2008, et s'est présentée pour le Nouveau parti démocratique dans l'élection fédérale de cette année. C'était une militante communautaire. Elle était dans plusieurs mouvements de femmes, elle était fonctionnaire du Québec en affaires urbaines. Elle était épouse, et mère de deux grandes filles. Une enthousiaste du Québec, une enthousiaste du Canada aussi. Elle avait marché avec Françoise David dans la Marche du pain et des roses. À cette élection, 2008, elle avait recueilli 6 000 respectables votes orange.

Quand elle s'est présentée pour la seconde fois, en 2011, elle en a recueilli 24 000.



On peut le dire: *un fameux jump*. C'est plus qu'une victoire électorale; c'est le signe d'un changement dans la sociologie politique du Québec.

« On a beaucoup à apprendre quand on devient députée », dit Anne Marie Day. Avec un de mes amis de Charlesbourg, je l'ai interviewée deux mois avant le dé-



Aventures de la social-démocratie en terre québécoise

clenchement des élections.

« Oui, beaucoup à apprendre. Un jour, je suis en train de piloter mon projet de loi pour freiner le pouvoir des banques de nous imposer toujours de nouveaux frais de service. Le lendemain, c'est les scandales du Sénat. Et le surlendemain, c'est l'Ukraine. Et en fin de semaine, je fais tout pour être présente dans ma circonscription. »

« Pensez-vous qu'il y a une culture néo-démocrate qui commence à exister à Charlesbourg? »

« Je le pense. Je le sens autour de moi. Des gens rencontrés au centre commercial ou dans une réunion de cuisine me le disent : *On va l'avoir Anne-Marie!* »

Les députés anglophones, dans le caucus néo-démocrate à Ottawa, disent parfois à leurs collègues québécois, « *You're lucky. You're speaking to a progressive electorate.* »

Mais ce qui est difficile à saisir pour les Québécois, c'est que le Canada anglais n'est pas une nation ayant une solide culture de cohésion, comme le Québec. Il ne peut pas se tourner d'un seul élan vers cette gauche modérée, comme le Québec l'a fait en 2011. Les ornières sont creusées, au Canada anglais. Le NPD est aimé par les uns, haï par les autres. Les changements, transferts, déplacements... ils sont plutôt graduels.

Et il y a une chose que les anglophones peuvent difficilement comprendre. C'est que les Néo-démocrates québécois ont à développer leur version du nationalisme québécois s'ils veulent s'enraciner ici. Pierre Ducasse, la grande voix de ce nationalisme dans le parti, n'a pas été élu député. Pourrait-il gagner un siège en 2015? Possible mais pas sûr.

Donc, la couleur orange s'installant à demeure en politique québécoise? C'est plausible sans être sûr...

J'AI VU UNE SITUATION un peu différente quand j'ai rendu visite à ma députée, Annick Papillon, de la circonscription de Québec. On se connaît un peu, elle et moi, parce que quand Jack Layton est mort, j'étais intrigué de voir un parti de masse choisir son nouveau chef par vote populaire. J'ai pris ma carte, j'ai voté pour Nicki Ashton, la plus jeune des aspirants. Je ne suis pas actif depuis. Je préfère être observateur, reporter.

Mme Papillon a son bureau sur une terre prolétaire, dans « La Fabrique », l'ancienne usine Dominion Corset.

Ce monde, je le connais bien. Le centre-ville, les cafés, la gauche, les mouvements populaires. Mon milieu. Et dans ce milieu, depuis quatre ans, je n'ai pas entendu une seule conversation sur Annick Papillon et son parti. Ça augurait mal pour elle, il me semblait. Mais Annick est une personne riante et joviale, là où Anne-Marie dégage le super-sérieux. Dans une entrevue avant que l'élection se déclenche, elle ne voyait pas les choses comme ça du tout, pour les 59 Néo-démocrates québécois à Ottawa.

« Combien de vous vont survivre? »

« Tous, j'espère. »

L'occasion est venue plus tard de nuancer. « Je sais, je sais. L'électorat est très volatil. Ça va bien pour nous dans les sondages; et il y a notre victoire en Alberta, hein? Mais on ne sait pas, avec toutes les forces en présence, quel sera le résultat de l'élection d'octobre. Moi, je parie sur le premier gouvernement néo-démocrate de l'histoire du Canada. J'entends les gens dire : « Moi j'aime bien Tom! » Et je sais que le député local n'est que pour environ 5% dans le résultat du vote. C'est un chef qui est déterminant, c'est un parti... »

Annick Papillon était journaliste à Paris, pour *La Croix* et la radio belge, quand le NPD lui a proposé de se présenter. « J'avais trente ans, j'aimais ce parti, je suis revenue à Québec, j'ai plongé. Et ça a été extraordinaire. »

Dans les deux entrevues, mes dernières questions étaient les mêmes.

Une version néo-démocrate du nationalisme québécois est-elle en incubation?



Et la question écologique : leur parti est-il assez vert?

En répondant, Papillon et Day étaient optimistes, prudentes. « *On est déjà des bons défenseurs du Québec,* » a dit Papillon. « *On est plus vert que les verts,* », a dit Day. (La victoire de Rachel Notley était toute neuve, lors des entrevues. Encourageante pour elles, cette victoire – mais rappelant, aussi, la difficulté de concilier l'Alberta pétrolier avec le Québec et son esprit anti-pipeline.)

UN PARTI DE GAUCHE d'une des nations du Canada a désormais deux nations en lui. C'est un remarquable tournant, et pour le Canada anglais, et pour le Québec.

Et les électeurs à l'esprit social-démocrate vont avoir beaucoup de choix. Beaucoup de choix – ou beaucoup de dilemmes? Les verts sont là. Le Bloc québécois regrippe. Mulcair est en duel avec Trudeau. Et les électrices et électeurs, ne l'oublions pas, sont toujours libres de s'abstenir! Situation agréable... situation périlleuse. Les divisions sont à gauche, la droite est unie.

Alors, j'ai bien aimé le mot d'Annick Papillon pour décrire le moment, pour caractériser la situation :

« Volatil. »

Le prof Lauzon fait l'humour 2 : un autre succès

Par Nathalie Côté

Le 27 août dernier, le Tam-Tam Café était plein pour entendre le professeur de l'UQAM critiquer joyeusement les abus des banques et des capitalistes à coups d'articles de journaux présentés sur ses sempiternelles acétates, montrant, à chaque fois, l'absurdité du « système » et la complaisance des médias.

Cette soirée a été, encore une fois, l'oc-

casion de faire se réunir des militants et militantes syndicaux et communautaires autour de l'humour de Léo-Paul Lauzon certes, mais aussi et surtout, autour du Fonds de solidarité des groupes populaires (FSGP), dont c'était une des activités de financement.

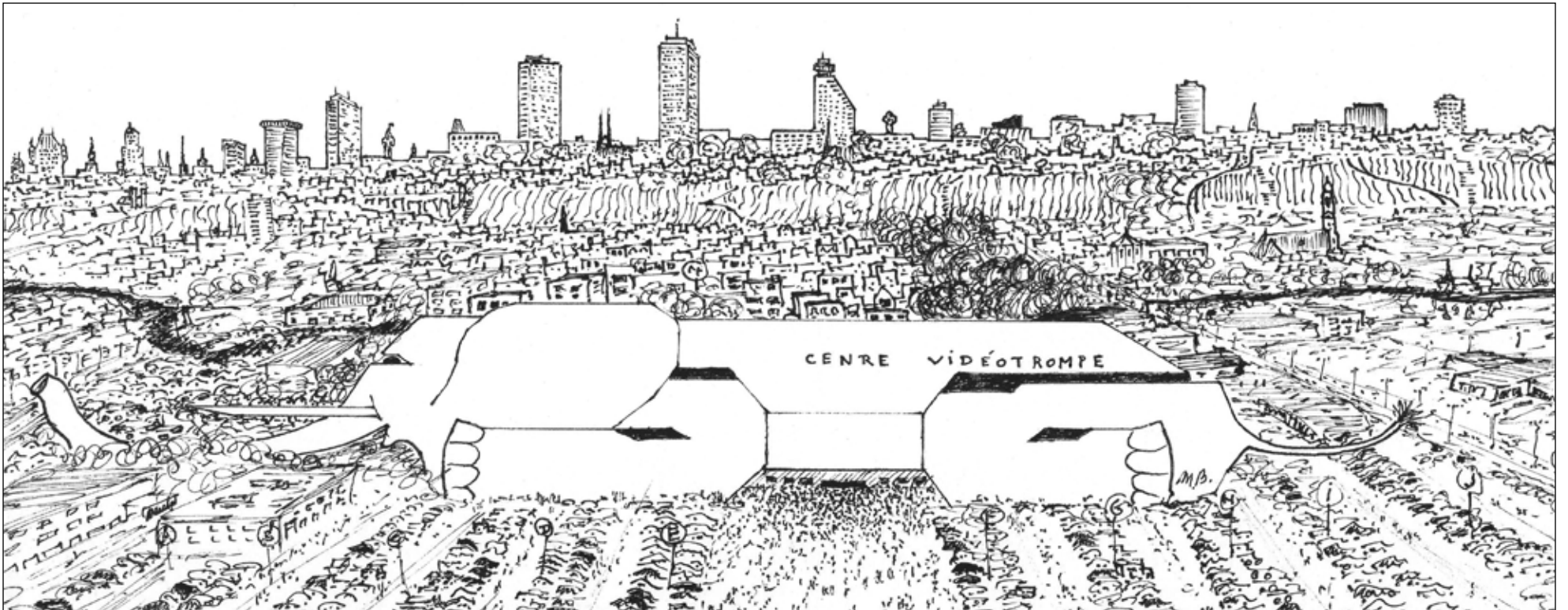
Cette soirée est une façon de montrer que tous ces gens tiennent à cette fondation qui permet d'offrir du financement aux groupes de défense de droits en parallèle à

celui de l'État, dont le financement stagne et s'amenuise, comme on le sait. Le FSQP rassemble des groupes de défense de droit, dont fait partie *Droit de parole*, les AmiEs de la Terre, l'ADDSQM, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le CCCQSS.

Il est possible, en tout temps, de faire des dons au FSGP sur le site de la fondation, ou en communiquant directement avec l'organisme. Luis Dion-Dussault au 418 609-5706.



Léo-Paul Lauzon fait l'humour. PHOTO LUIS DION-DUSSAULT



On a dorénavant parmi nous une moyenne bibitte à nourrir. Si en plus s'ajoute une équipe de la LNH, qui elle sera plus vorace encore, on n'arrivera pas.

ILLUSTRATION MARC BOUTIN

Fêtons les vingt ans du départ des Nordiques et allons jouer dehors

Par Marc Boutin

Cela se peut-il ? Eh oui ! Ça se peut : nous, les mordus du hockey de Québec, on s'est mis un milliard de beaux dollars dans les poches.

Eh oui ! Un milliard sur vingt ans. Une vérité qui dépasse l'entendement. Un coup de pompon réalisé aux dépens de petits millionnaires de service (les joueurs) et de quelques affairistes locaux.

Le maire Labeaume s'est fourvoyé quand il a accusé maître Aubut d'être passé trop vite à la caisse en se débarrassant des Nordiques. Régis Labeaume ne comprend toujours qu'un côté des choses, le sien. Aubut, Dutil, la Caisse de dépôt, le Fonds FTQ, Métro Richelieu et la Daishowa sont en effet passés à la petite caisse avec leurs 75 millions (le prix de vente de l'équipe en 1995).

Mais ceux qui sont passés à la vraie grosse caisse, c'est nous autres, le peuple,

avec notre milliard, 13 fois plus que le montant récolté par les amis de maître Aubut. Remercions-les quand même, ils nous ont enlevé un gros fardeau de «sur-les-bras».

Faites le calcul : 15 500 places, 42 parties et plus par année pendant 20 ans et une moyenne d'au moins 75 \$ dépensés par partie par siège. Un beau milliard rien qu'à nous.

Mille millions qui ne sont allés ni aux Marcel Aubut de ce monde, ni aux fabricants de roteux et de liqueurs industrielles suspectes. Mille millions qui en grande partie, sont restés ici, ont placé Québec sur la voie de la prospérité et ont fait passer le taux de chômage local de 12 % qu'il était il y a vingt ans à 4 % aujourd'hui. Youpi ! Bien sûr, Régis le rusé a réussi, sur le tard, à nous soutirer 400 millions pour son gros éléphant blanc. Bon, passons, on lui règlera son compte plus tard. Pour l'instant, réjouissons-nous, ça nous laisse quand même 600 millions dans les poches.

Bières flattes et hot dogs stimés

Mais attention, le party va durer tant que les Nordiques ne reviendront pas et resteront là où ils sont, c'est-à-dire dans le désert. Qu'ils y restent, à Denver, El Paso, en Arizona ou au Mexique, qu'ils aillent donc pousser le caoutchouc à Vegas avec Céline ou, pourquoi pas, en Ontario avec Don «la-cerise-sur-le-gâteau». Qu'est-ce qui est pire que d'avoir à payer un amphithéâtre ? C'est d'avoir à supporter «dedans», je dis bien supporter, une équipe de la LNH Misère.

C'est d'avoir à payer des salaires de un à dix millions par année, par individu, à des dizaines de plombiers du hockey qui, pour la plupart, iront dépenser notre bel argent sous d'autres cieux. Des pousseurs de puck qu'on irait «voir jouer» et se battre comme des ados en mal de se faire casser la gueule, assis sur notre beau cul qui lui, irait s'élargissant à vue d'œil sous le poids des bières industrielles flattes à 12

piastres le verre qu'on siroterait passivement et des hot dogs stimés sans saveur à 10 piastres qu'on avalerait par compensation émotionnelle, confectionnés, bières et hot dogs, pas-à-Québec.

Et en fin de soirée, après la partie plate que les Nordiques auront perdue ou gagnée – quelle importance – contre une autre trentaine de pousseurs de puck sur les mille et plus que compte la ligue nationale, retour à notre gros char stationné à 10 \$ la place avec mal au ventre (plein) et au portefeuille (vide) alors que, pour les figurants et les proprios, ce serait par-ici-la-bonne-soupe-bonsoir-merci-beaucoup ! Je dis non, non et non.

Laissons le Centre Vidéotron au duo Laladeau et Pébeaume, laissons-le aussi vide que le stade à Drapeau et allons jouer dehors. Laissons la nordique-nation à ses fantômes, et les banlieusards pousser leurs tondeuses. Vive le sport qu'on fait, et non celui qu'on regarde.

Victoire citoyenne spectaculaire cet été aux États-Unis *No Boston olympics*

Par Marc Boutin

Notre presse inféodée en a peu parlé, comme c'est souvent le cas lorsque le peuple remporte une victoire contre les grosses machines privées et étatiques.

Au début de l'année, le Comité olympique des États-Unis accorde à Boston la candidature américaine pour les jeux d'été de 2024. Boston, ville riche s'il en est une, voit son élite financière, sa communauté d'affaires et la mairie de la ville s'exciter. On tente d'euphoriser la population, des plans grandioses s'élaborent, un «amphithéâtre» ouvert et avant-gardiste remplacera tout un secteur anémique du centre-ville et un vélodrome sera construit au bord de la rivière Charles, sur un site enchanteur.

Mais le gâteau ne lève pas et en plus, il colle au fond du plat. Le Comité olympique avait sous-estimé la réaction citoyenne. Dès le départ de la campagne promotionnelle, de simples contribuables, des comités de citoyens et des volontaires regroupés par quartiers se consultent et se mobilisent

pour former un nouveau groupe : *No Boston Olympics*.

Le groupe fait de la recherche, prend acte des bilans déficitaires des villes qui jusqu'à maintenant ont accueilli les jeux, constate que la facture retombe le plus souvent sur le dos du petit contribuable et que des sommes faramineuses sont dépensées au profit d'une quantité infime d'athlètes. *No Boston Olympics* commence sa propre campagne promotionnelle. Elle dérange tant et si bien que la Ville commande un sondage pour vérifier l'appui de la population. Le résultat : moins de 50 % de la population veut des jeux. Le Comité organisateur retire la candidature de Boston.

Depuis, c'est la fête dans la ville des fèves au lard. Les citoyens célèbrent l'esprit révolutionnaire et égalitaire de leur ville, ils se félicitent d'avoir trouvé de l'argent pour les écoles, les loisirs communautaires, le transport en commun, d'avoir détourné de l'argent du sport de haut niveau vers le sport de participation et d'avoir évité l'apparition d'une multitude d'éléphants blancs (vélodrome, stade disproportionné) au centre-ville. Youpi ! Voilà une ville que Régis Labeaume aurait avantage à visiter au plus tôt.



Les citoyens de Boston ont dit non à un amphithéâtre olympique.

PHOTO COURTOISIE

Sur les merveilles des nuits

Par Michaël Lachance

Les curieux événements qui font le sujet de cette chronique se sont produits en aout dernier, à Québec. Par une nuit limpide et sans lune, dans un endroit sombre de la ville, longtemps, j'ai fixé le ciel. Doc se tenait à distance, c'est-à-dire, à environ trois encablures de mon lit de fortune. Il était juché sur les épaules d'une colline à fouiller l'horizon comme un enfant à l'aveugle, la main au fond d'une boîte de Cracker Jack.

La marche jusqu'à la baie de Beauport a été pénible. Cette nuit d'été nous offrait une trop rare occasion de dormir à la belle étoile. Dormir à la belle étoile sans craindre qu'une auto-patrouille de Québec essuie ses pneus sur nous. Si on sait s'y tenir, ce coin de Beauport offre un gîte confortable pour des antipathiques hobostels que nous sommes princièrement. En effet, à sauter de controverse en controverse pour égayer nos soifs insatiables d'aventures grotesques, on fait deux beaux corbeaux.

Ça a commencé comme ça

Je lampais ce qui restait des quarante onces de Suze volés un peu plus tôt chez le parisien, à Sainte-Foy. Je fumais une clope lorsque j'entendis les appels stupides et nasillards de Doc. Il s'époumonait pour attirer mon attention sur des halos de lumières juste au-dessus de la Baie. Des jeux de lumière incandescents qui dessinaient quelque chose comme des cropcircles, on aurait dit *La nuit étoilée* de Van Gogh, sans lune ni beauté. Cette nuit qui s'annonçait anonyme et sans éclat allait basculer jusqu'au bout de l'impossible. Ces lumières qui se promenaient dans le ciel sans nuage éveillaient chez moi une crainte curieuse et inénarrable.

L'effet d'étrangeté des auréoles gagnait également l'avidité de Doc. Nous poussions à l'unisson un cri sourd devant l'infinie laidur qui ruinait nos ambitions contempla-

tives. Majestueux et dodu, Doc parut en haut du monticule. Il a grimpé nerveusement la colline, malgré une lombalgie bilatérale aiguë qui lui sabotait habituellement tous ses plans à l'horizontale. Il pointa avec son index un objet oviforme situé dans la partie nord-est de cette ville.

À vue de nez, ce meuble informe défigurait le paysage urbain, il jurait aux côtés des maisons préfabriquées, des centres d'achats gris et vides. On eut dit l'atterrissage d'un frisbee dans un champ d'asphalte. L'objet non identifié avait toutes les apparences d'une soucoupe volante wellsienne. Or, cette thèse fut rejetée d'emblée. En regard épistémologique, si on ajoute à nos observations la théorie de la connaissance objective de Popper, un falsificateur potentiel invalide d'emblée cette induction : Raël n'habite pas à Québec.

Intrigué, j'ai convoqué Doc. Il fallait considérer de plus près ces anomalies dans le ciel de Québec. Après avoir longé le chemin de fer du CN, depuis la baie, une heure trente de marches lentes à suivre le tournoiement des ampoules au-dessus de nos têtes, nous vîmes enfin apparaître cet objet blanc et informe.

Une navette spatiale, l'église de scientologie? Ce plan oblogonal blanc sur fond noir évoque les basiliques du Moyen-Âge, architecture en moins. Les petits rectangles vitrés tout autour me rappellent un peu le temps des cathédrales. En effet, Justinien 1^{er}, empereur à Byzance au VI^e siècle après Ponce Pilate, usait d'une arme de propagande gratuite : la lumière. Il la faisait jaillir des petits carreaux pile-poil au zénith, comme si Dieu éclairait la basilique de sa lanterne. Pour donner de l'effet visuel, on peinturlurait de couleur dorée la tesselle. La pâte de verre, appelée communément « céramique », illuminait même les plus crédules et la nef, gorgée de Dieu, pouvait convaincre tous les Richard Martineau de ce monde que dans l'organigramme céleste, l'empereur Justin et sa femme adorée Sophie occupent une place juste sous l'Éternel. De la propagande fumiste. Un peu comme ce détecteur de fu-

mée géant.

Moi, j'avais encore jamais rien dit. Rien. Je pissais sur l'asphalte encore chaud lorsque je dis à Doc :

– *Fuck off*, je ferme ma gueule depuis trop longtemps.

Doc me toisait comme s'il anticipait ce que j'allais dire. Je crois qu'il me devinait mieux que moi-même. Son unique cours de psychologie suivi pendant son cursus académique de premier cycle lui a sans doute,

pour la première fois, été utile. Il épiloua :

– Vas-y, accouche qu'on achève !

Je me surpris à palabrer dans un débit ininterrompu qui trahissait les effets désinhibiteurs de la bouteille de Suze. Et puis, après un silence qui explicitait la gêne de Doc me voyant en train de faire le premier graffiti sur ce centre d'attention, j'eus ces mots vides de sens :

Nous avons enfin retrouvé le tombeau de Champlain.



On eut dit l'atterrissage d'un frisbee dans un champ d'asphalte.

ILLUSTRATION PATRICIA BUFO

Marchés publics locaux

Le défi de l'accessibilité

Par Francine Bordeleau

Depuis peu se tiennent des marchés publics dans les quartiers centraux, à l'initiative de citoyens soucieux d'accroître la proximité alimentaire dans leur milieu. Hélas, l'accessibilité économique n'est pas toujours au rendez-vous.

La saveur incomparable des végétaux fraîchement cueillis, le déferlement des couleurs, les variétés sans cesse croissantes déclinées en poivrons mauves, en raffinées betteraves oblongues et dorées, en choux-fleurs orange vif, en concombres délicats, en courges monumentales, tout cela, de juillet à octobre, fait confluer massivement vers le marché du Vieux-Port.

Et tout cela aide à l'atteinte, dans la joie, du fameux objectif santé de manger quotidiennement au moins cinq, et de préférence dix, portions de fruits et légumes.

On tente maintenant d'offrir une expérience de consommation similaire au cœur du centre-ville. À l'été 2013, le Col-

lectif Fardoche et Faubourg en saveurs y implantaient de petits marchés publics, le premier dans Saint-Sauveur (parc Durocher) et le second dans Saint-Jean-Baptiste (parvis de l'église), alors que le Collectif Rutabaga leur emboîtait le pas dans Limoilou (3^e Avenue) en 2014.

Convivialité

Les marchés publics locaux offrent des produits frais et transformés de qualité, et plus encore. « Le marché de Saint-Sauveur est un lieu où les gens peuvent se rencontrer, socialiser, prendre un café pas cher. Animations, jeux, musique sont proposés », dit ainsi Marie-Joëlle Lemay-Brault, animatrice-coordonnatrice au Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQS).

À Limoilou, les jours de marché (les dimanches d'août et de septembre), un petit tronçon de la 3^e Avenue devient piétonnier. Un peu plus de 2000 personnes – des résidents du quartier en quasi-totalité – y déambulent. Quelques transformateurs s'ajoutent aux produc-

teurs. On projette aussi, comme le fait Saint-Sauveur, d'animer l'endroit.

Dès l'an dernier, lors de la première édition, l'événement était considéré comme un succès.

Bémols et contraintes

Reste que le bât blesse côtés prix et variété. À titre d'exemple, à Limoilou, le poivron vert se détaillait 1,50 \$ (l'unité), le rouge, 3 \$, les fèves jaunes et vertes, 4 \$/lb (soit plus de 8 \$/kg). En pleine saison, c'est cher payé, d'autant que les marchés publics sont censés nous épargner un intermédiaire, soit le distributeur. Et contrairement au Vieux-Port, impossible de faire des économies d'échelle : peu importe le format ou la quantité, les prix sont inchangés. Pas de rabais non plus sur les invendus à l'heure de fermeture. Et si l'offre est suffisante, elle ne peut certes pas être qualifiée de luxuriante.

Le portrait est sensiblement le même au marché de Saint-Sauveur, chapeauté par le CCCQS. « Nous avons sensibilisé les producteurs à la réalité du quartier. Mais de

fait, l'accessibilité économique du marché est à améliorer », concède Mme Lemay-Brault. En même temps, « il faut accepter certaines limites en raison de la taille de nos marchés », dit-elle. Micro-marchés qui transigent avec de petits producteurs, ce qu'en comparaison, les exposants du Vieux-Port ne sont franchement pas.

Même de rien, la concrétisation de ces projets locaux n'est pas aisée, tient aussi à préciser Mme Lemay-Brault. Et une fois implantés, ils demeurent fragiles. D'ailleurs le marché Faubourg en saveurs a dû déclarer forfait cette année, en raison de la fermeture de l'église Saint-Jean-Baptiste (qui fournissait un soutien logistique) et du retrait des principaux partenaires financiers.

On ne peut qu'applaudir à une augmentation de l'offre alimentaire de qualité dans le centre-ville. C'est là une préoccupation que partagent de nombreux citoyens et organismes voués à l'amélioration des conditions de vie. Mais il faut se demander aussi jusqu'à quel point les marchés publics locaux servent les seules fins de la gentrification des quartiers centraux.

**ST-ONGE, Jean-Claude**

Traduit de l'anglais par Nicolas Calvé

TDAH? Pour en finir avec le dopage des enfants

Éditions Écosociété

Année: 2015

180 pages

Le Ritalin : encore du profit pour les pharmaceutiques

Votre enfant a beaucoup d'énergie, trop même, aux dires des instituteurs et des institutrices? Il est parfois distrait, impulsif ou colérique? Vous vous reconnaissez vous-même dans un de ces comportements? Le diagnostic de Trouble de déficit d'attention et d'hyperactivité (TDAH) et son corollaire, l'ordonnance de psychostimulants tels le Ritalin ou le Concerta, vous guettent.

En attribuant cette étiquette à un enfant ou à un adolescent, que veut-on véritablement «soigner»? Ne serions-nous pas plutôt en train de surmédicaliser des comportements normaux d'enfants et d'adolescents qui réagissent aux différents événements de la vie? Entre la prise en compte de l'environnement social et économique de l'enfant et le dérèglement chimique du cerveau comme explication des comportements, l'industrie pharmaceutique, elle, a depuis longtemps choisi son camp, entraînant avec elle la vaste majorité des médecins de famille. Mais qui croire? Un médicament qui permettrait à votre enfant d'avoir de meilleurs résultats scolaires et d'être plus tranquille, n'est-ce pas tentant? L'industrie pharmaceutique, dont le taux de profit oscille entre 10 et 42%, exploite abondamment cette corde sensible.

Reprenant à son compte la devise d'Hippocrate, «d'abord ne pas nuire», Jean-Claude St-Onge estime qu'il est grand temps de faire barrage à la capacité de nuisance de l'industrie pharmaceutique pour en finir avec le dopage des enfants.

**TRÉPANIÉ, Samuel et al**
Sortir le Québec du pétrole

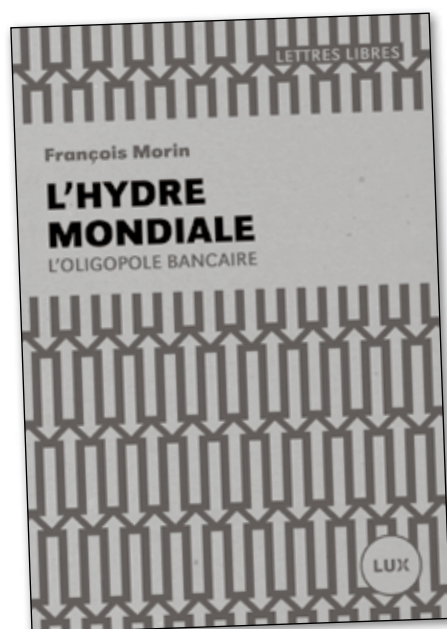
Éditions Somme toute

Année: 2015

320 pages

Sortir le Québec du pétrole, c'est possible

Dans cet essai, plus de quarante auteurs de tous horizons offrent des pistes de réflexions, d'analyses et d'inspirations pour penser et mettre en œuvre un Québec sans pétrole. Des textes qui en appellent à mobiliser nos forces et notre ingéniosité pour réaliser la transition écologique de notre économie. Lisons un extrait du texte de Dominic Champagne: «Au nom de la raison, de la concorde entre les populations et de l'harmonie avec la Nature, au nom même de la prospérité de la majorité, de la démocratie et du droit des peuples à décider librement de l'usage qui sera fait des ressources de son territoire, nous sommes en droit d'exiger que le Québec s'engage dans une transition énergétique qui réduise au maximum l'usage du pétrole et des hydrocarbures et stimule l'électrification des transports, la mobilité active, le développement d'énergies alternatives viables.»

**MORIN, François****mondiale : l'oligopole bancaire**

Éditions Lux

Année: 2015

168 pages

Ces banques qui dirigent le monde

«Too big to fail», constatait-on durement en 2008, alors que la faillite de Lehman Brothers mettait l'économie mondiale à genoux. Trois ans plus tard, le G20 reconnaissait l'existence de 28 banques dites «systémiques», à la puissance telle que la défaillance d'une seule pourrait nous faire derechef culbuter dans l'abîme.

Ces 28 banques, explique François Morin, constituent un oligopole qui est tout sauf d'intérêt public. Leur position dominante leur confère de facto des pouvoirs analogues à ceux des grandes institutions publiques - notamment la capacité de fixer le prix de l'argent - sans bien sûr partager ni leurs objectifs ni leurs devoirs. À coups de prises de risques massives et d'ententes frauduleuses, elles fragilisent les marchés, mais surtout exercent une influence politique telle qu'on chercherait en vain des puissances publiques en mesure de faire contrepoids. Faut-il chercher plus loin les causes de la crise politique qui traverse les démocraties occidentales?

Faisant ici parler des données inédites, François Morin se montre catégorique: si nous voulons mettre les citoyens à l'abri de désastres financiers à venir, il nous faut abattre l'hydre bancaire et rapatrier la monnaie dans le giron du public.

Renauderie

Le balcon

Petite marche, par une belle soirée de fin d'été, jusqu'à Limoilou. Je lève la tête et je me dis: «Que de balcons en ce bas monde!» Sur chacun des trois étages, de la première rue à la dix-septième, on s'y prélassait à l'ombre des érables chatouillant de leurs feuilles les balustrades métalliques. Dans Saint-Jean-Baptiste, ils se cachent plutôt à l'arrière des plates façades que l'on doit savoir franchir pour atteindre les cours intérieures, où ils pullulent et se relient via moult escaliers et passerelles. Sur la rue des Remparts, on jette un regard en bas et on les voit, perchés aux toits de la rue St-Paul, à attendre les prochains barbecues que daigneront concocter les propriétaires de ces condos (en ce moment à New York). Sans oublier ceux du théâtre, qu'on voit mal et qu'on ne regarde pas, mais qui sont là. Il y a donc beaucoup de balcons. Il n'y en a pas trop.

Le balcon et l'été font bon ménage car, alors que les journées s'étirent, l'appartement s'agrandit. Si, en ville, chaque pouce d'espace vaut son pesant d'or, le balcon fait de nous les princes des ruelles, pachas des pignons, califes des corniches. Certains y accrochent leurs vélos, d'autres des boîtes à fleurs, tandis que les cordes à linge donnent des vacances aux sècheuses exténuées par les longs mois d'hiver. Le bonhomme en bedaine y tête bières et pastis pendant que le chat s'y vautre pour faire un brin de toilette en attendant l'oiseau du soir, sur sa branche coutumière. La conversation y est douce. Vers six heures, on met la nappe sur la petite table et, d'un seul coup de blé d'inde, le beurre s'affaisse d'aise. L'été est lent et sur chaque balcon, le temps un peu se meurt. Il n'y a jamais trop de temps morts.

Refuge des fumeurs lors des fêtes (pour eux, le proverbe est «Noël au balcon, Pâques au balcon»), l'endroit est rarement bondé. La capacité maximale de ces frêles encorbellements est comme sous-entendue de tous. Ça serait quand même fâcheux que tout cela s'effondre. De toute façon, le vrai party est dans la cuisine. On ne le répètera jamais assez.

Rassurez-vous si vous habitez un demi-sous-sol ou si votre balcon est trop petit pour y faire quoi que ce soit: nul ne sait profiter de son balcon comme il le voudrait. Un tel bonheur s'avère en fait presque insoutenable. Les deux semaines de beau temps que l'on nous octroie chaque année sont comme un rêve, une vision imbibée de sangria qui nous plonge dans le regret aux abords de septembre. Retenant des larmes que chatouille ma nostalgie, du haut de mon balcon, je baisse la tête et je me dis: «Qu'est-ce qu'on peut avoir l'air con comme ça, assis tout seul sur son balcon...» Trop, c'est comme pas assez.



17 SEPTEMBRE

Comment s'y retrouver avec les pensions de vieillesse ?

Mieux comprendre le système de revenu de retraite du Canada et comment avoir accès à des prestations de retraite du régime public comme la sécurité de vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au survivant. De 13h30 à 16h au Centre des femmes de la Basse-ville, 380, Saint-Vallier Ouest. cfbv@mediom.qc.ca 418 648-9092.

18 SEPTEMBRE

Les droits, ça se défend

Action nationale du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. Rendez-vous Cartier et Grande-allée, 10 h 30 du matin pour revendiquer un juste financement des groupes de défenses des droits.

18 SEPTEMBRE

La rue, la nuit, femmes sans peur

Marche nocturne dans les rues de Québec. Événement non-mixte, femmes, queers, trans. Marchons ensemble contre la peur, contre les violences commises à l'endroit des groupes marginalisés et opprimés. Marche suivie d'une soirée festive (lieu à déterminer). Marche à 20h et soirée festive à 21h30.

19 SEPTEMBRE

Vernissage au Centre d'artistes Regart

Regart, centre d'artistes en art actuel, entame sa programmation 2015-2016 avec une exposition attendue des œuvres des Torontois Lois Andison et Chris Curreri, des montréalais, Fred Laforge et Jacinthe Lessard-L, du Londonien NaoKo TakaHash et de Mathieu Valade du Saguenay. Vernissage à 17h, le 19 septembre. L'exposition Forme élargie/Expanded Form se poursuit jusqu'au 25 octobre au 5956 Rue Saint-Laurent, Lévis. Entrée libre.

21 SEPTEMBRE

La clé de mes frontières

Avez-vous parfois de la difficulté à reconnaître vos besoins et à établir vos limites ? Trouvez des solutions pour reprendre du pouvoir sur votre vie. Durée : 10 semaines. Les lundis à 13h15 au Centre des femmes de la Basse-ville, 380, Saint-Vallier Ouest. cfbv@mediom.qc.ca 418 648-9092.

30 SEPTEMBRE

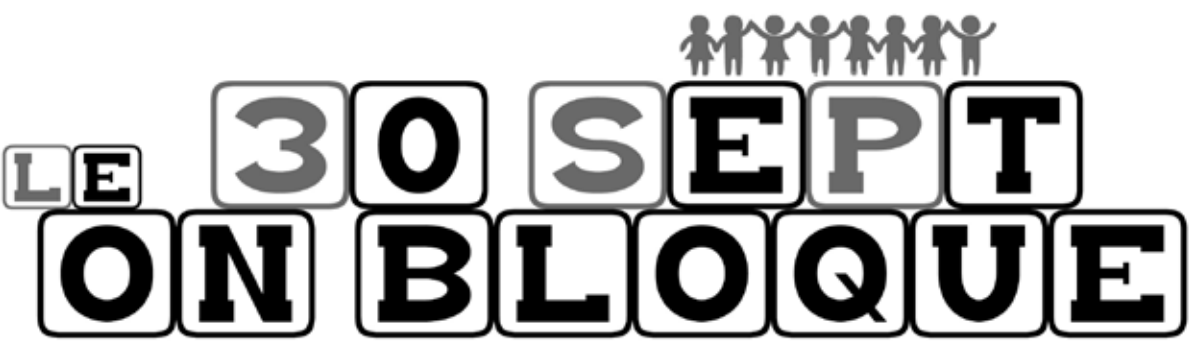
On bloque toute

Action pour un financement adéquat des groupes communautaires et les groupes de défense de droit devant le Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale. Une invitation du Répac. À 8h30 au 425, Saint-Amable.

24 SEPTEMBRE

L'austérité et notre santé physique et mentale

Les gouvernements n'arrêtent pas de couper dans les services les plus importants pour nous et ils nous appauvrissent. « La violence n'est pas seulement physique; elle se présente aussi sous une forme économique et elle se nomme



Le 30 septembre prochain, des personnes d'un peu partout vont converger à Québec pour revendiquer un meilleur financement des groupes communautaires. L'action prendra la forme d'un blocage non-violent de toutes les entrées du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la solidarité sociale. Pourquoi le MTESS ? Parce qu'il est responsable de la mise en œuvre de la politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome.



Assez c'est assez !

- 1 Les groupes communautaires veulent que l'on reconnaisse leur travail comme moteur de progrès social et que l'on respecte leur entière autonomie.
- 2 Les groupes communautaires veulent être financés adéquatement; un financement à la mission, indexé et échelonné sur plusieurs années.
- 3 Les groupes communautaires exigent la fin des compressions budgétaires massives et un réinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux.

ON EST RENDU LÀ MALHEUREUSEMENT

Contact : le30onbloque@gmail.com | Sur le web : www.le30onbloque.tumblr.com

AUSTÉRITÉ ». Cette violence économique produit de l'anxiété, de la détresse et parfois du désespoir. Qu'est-ce qui se passe et que pouvons-nous faire pour résister à cette violence ? De 13h30 à 16 h au centre des femmes de la Basse-ville, 380, Saint-Vallier Ouest. cfbv@mediom.qc.ca 418-648-9092.

26 SEPTEMBRE 2015

Les ateliers de fanzine de Folie-Culture

Folie/Culture propose un atelier où chaque participant pourra s'initier à la création d'œuvres-fanzines en s'exprimant librement par le travail de l'image et/ou des mots. Avec Olivier Bhérier-Vidal. Les mercredis 7, 14, 21 et 28 octobre et 4 et 11 novembre 2015 de 13h à 17h. Être membre de Folie/Culture (entre 5 et 20\$)

26 ET 27 SEPTEMBRE

Art dans la rue

Dans le cadre des Journées de la culture, la rue Sainte-Hélène sera fermée à la circulation automobile entre les rues Dorchester et de la Couronne. Les étudiants et les étudiantes à la maîtrise en arts visuels de l'Université Laval, ouvrent leurs ateliers et une douzaine d'artistes exposent chez Bécot au 344, Ste-Hélène. Conférence de Michel Parent, le 27 septembre sur les villages d'artistes les plus populaires de Chine. En cas de pluie, visites et conférence à l'atelier de André Bécot.

1^{ER} OCTOBRE

Ateliers psychoéducatifs gratuits

Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Québec, offre

l'atelier « Apprivoiser sa solitude ». À Maison de la famille de Charlesbourg. Du 1^{er} octobre au 26 novembre 2015, 18h30 à 21h30.

8 OCTOBRE

C'est quoi un centre de femmes ?

Belle occasion de venir voir, ou revoir, ce qu'on fait ici, pour souligner la Journée nationale des centres de femmes. Les centres de femmes ? des solidarités à découvrir, des activités gratuites et des comités. C'est ouvert à toutes les femmes, et il n'y a pas d'hébergement. Surtout, ce n'est pas gênant et il y a de la place pour vos suggestions ! Êtes-vous curieuses ? De 13h30 à 16h, au Centre des femmes de la Basse-ville. 380, Saint-Vallier Ouest. cfbv@mediom.qc.ca 418-648-9092.